

076-217605419-20201015-DE2020000088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

Affichage : 29/10/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 15 octobre 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 15 octobre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 5 octobre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE.

Absents :

M. TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Mme BUQUET Jessica,
 Mme TALBOT a donné pouvoir à M. BRUNG Michel,
 M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA Sylvie.

Secrétaire de séance : Monsieur D. DELAMARE.

2020/88 – COMPTE RENDU COMMISSION TRAVAUX ET CHOIX DES DOSSIERS A METTRE A L'ÉTUDE

Madame le Maire présente les travaux retenus en commission "travaux" le 25 septembre dernier et qu'il conviendrait d'estimer pour prévoir le budget 2021

Quelques prix ont été communiqués concernant les projets listés, notamment concernant :

- **la réfection du cimetière:** le prix est estimé à 71 154 € HT (un seul devis pour l'instant), à titre indicatif cela comprend un enrobé traditionnel, une cuve de récupération des Eaux pluviales et le cheminement piéton. Il convient de prévoir un coût supplémentaire pour deux bancs et un livre.

Il est proposé que les transactions foncières soient programmées pour créer un chemin piétonnier allant du centre du village au jhameau de la Croix Jacques. Après discussion, le Conseil préconise que ce cheminement soit fait sur la partie gauche de la chaussée en partant du centre bourg.

- **le parking aux Pommiers :** 16 940 € HT

Mme le Maire propose d'intégrer un aménagement pour limiter la Vitesse dans ce lotissement dans la consultation du parking.

- **Sécurité rd 90 (Clos St Hubert/Charmilles/Ferme) : il est proposé deux solutions :**

- Plateau surélevé
- Chicane chiffrage a été effectué par la Direction des Routes mais en ligne droite : 19 000 €.
- Après discussion, d'autres propositions seront demandées à la Direction des routes pour aménager tant la Sécurité à la sortie du clos St Hubert, à la sortie du clos de la Ferme et à la sortie du clos des Charmilles. L'estimation est d'environ 80 000€ pour ces aménagements qui pourront éventuellement être fait en 2 tranches.

- **RD 43 :** 2100 € HT.pour rétablir le libre écoulement du pluvial.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **ACCEPTÉ** le principe de ces travaux qui seront mis en étude pour la préparation du BP 2021.

Fait à Roumare, le 20 octobre 2020
 Le Maire

Appché en main
 le 28/10/2020